

ETABLISSEMENT : Collège J. Offenbach
94160 SAINT-MANDÉ

ACADÉMIE DE CRÉTEIL
- VAL DE MARNE -

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du mardi 30 novembre 2021

Présidence : Mme LE NORGANT

Secrétariat : Mme LEMOLTON

Quorum : 18/24

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du 9 novembre 2021
- 2- Budget 2022
- 3- E.P.A. 2022
- 4- Questions diverses.

Le quorum est atteint. Total des présents : 18

La séance est ouverte à 17h45.

1. Approbation du procès-verbal du 9 novembre 2021

Le procès-verbal du conseil d'administration sera examiné au prochain conseil d'administration, avec celui du 30 novembre.

2. Budget 2022

Mme Le Norgant, Principale laisse la parole à Mme Didier, Adjointe-Gestionnaire, pour la présentation de ce budget prévisionnel de l'année 2022. Mme Didier précise que le budget est construit en fonction du projet d'établissement en cours. Mme Didier commence la présentation du budget en rappelant les principes budgétaires de base (l'équilibre, la sincérité, l'annualité et l'universalité), en précisant que c'est un acte passif et que l'objectif d'un budget est de satisfaire aux besoins de l'établissement dans le cadre d'un strict équilibre financier et dans la limite des ressources.

Depuis la RCBC, le budget est réparti en 5 services (ALO, AP, VE, SRH et BN)

La dotation de fonctionnement est de 142 153.00€, soit une hausse de 5% par rapport à celle de l'année 2021.

Mme Didier présente en lecture linéaire tous les services et annonce un équilibre budgétaire en dépenses et en recettes à hauteur de 501 049.77 €.

Le collège a eu environ 10.000 euros de recettes en 2021, grâce notamment à la location des locaux à l'IFAC durant les vacances scolaires (pour des stages Bafa ou autres formations).

Il a été noté une augmentation des demi-pensionnaires et une baisse d'élèves boursiers.

Mme DIDIER explique enfin la définition de la capacité d'auto financement CAF ou Insuffisance d'auto financement IAF.

Le collège Offenbach est pour cette année en CAF de 11 140.94. La capacité d'autofinancement est très satisfaisante.

La répartition du budget Prévisionnel 2022 est mise au vote

La répartition est adoptée à l'unanimité.

3 E.P.A. 2022

Madame Didier explique que cette année l'EPA (Etat Prévisionnel des achats) n'est plus un acte obligatoire, par contre les autorités demandent que les membres du conseil d'administration donnent autorisation au chef d'établissement pour la passation des marchés ou le renouvellement des contrats.

Donc la nouvelle formulation est « le Conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés dont le montant n'excède pas les seuils fixés à l'article 28 du code des marchés publics et dont l'incidence financière est annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget ou par décision budgétaire modificative. »

La Délégation de l'EPA 2022 est mise au vote.

La Délégation est adoptée à l'unanimité.

4 Questions diverses

- La prévention sur les dangers des réseaux sociaux

Le collège n'a pas de nouveaux partenaires pour l'instant, car la nouvelle personne qui intervient à titre préventif ne s'est pas encore manifestée. M. Kenanian la contactera si besoin début janvier.

Le collège ne souhaite pas s'associer à la mise en place d'une charte de prévention des dangers et conséquences de l'utilisation des réseaux sociaux avec les parents d'élèves (la FCPE a proposé une trame).

En effet, le collège argue de ce que l'utilisation de Whatsapp n'est pas autorisée pour les moins de 15 ans (soit en pratique, pour quasiment aucun élève), de sorte qu'elle est illégale au sein du collège. Le collège en déduit qu'il n'a pas à gérer cet outil, dont la responsabilité incombe aux seuls parents.

Le collège invoque également son droit de réserve sur le sujet.

Si la qualité du travail sur le document est soulignée par le principal adjoint, la direction indique que la diffusion de ce document est à la charge des parents.

La FCPE fait remarquer que même si légalement l'usage des réseaux est interdit, ils sont utilisés de facto et entraînent des conséquences importantes sur la vie scolaire, qui justifient que la communauté éducative se saisisse de cette thématique. La direction admet que l'utilisation de ce réseau a un impact sur la vie scolaire.

La FCPE indique également que le document qu'elle a transmis était un document de travail non définitif, élaboré dans le but d'ouvrir une réflexion commune avec le collège. Le collège ne répond pas sur la réflexion commune, mais indique qu'il y aura des actions de prévention dispensées par les nouveaux partenaires (non définis pour l'instant), en cours d'EMC et par Mme Isoir, infirmière de l'établissement.

- La pause méridienne

Les directives sanitaires interdisent le brassage entre les classes.

Le FSE ne peut donc pas proposer d'activités durant la pause méridienne. La FCPE demande s'il est envisageable de faire des activités par classe afin que soit tout de même proposés des ateliers aux élèves, ne serait-ce qu'une fois par semaine / 2 semaines, etc... ..

Mme Haddad indique qu'une classe est prise par une surveillante le mardi à 11h pour faire un atelier sur le recyclage.

Le CDI est également ouvert classe par classe, par roulement.

Les tables de ping-pong et les ballons sont à disposition des élèves dans la cour.

Mais pour l'équipe éducative, l'organisation d'ateliers de petits groupes par classe semble trop complexe à gérer et ne concernerait que trop peu d'enfants concernés (4 ou 5 enfants pour 1 professeur), car cela nécessite la mobilisation de professeurs volontaires et il n'y a pas assez de surveillants (3 surveillants absents pour maladie en cette période).

- Les voyages scolaires

Les hébergements pour les voyages de 4^e (zoo de Beauval et châteaux de la Loire avec Mme Sève) et 3^e (Est de la France) avec M. Pratola ne sont toujours pas trouvés (sans doute faudra-t-il faire plusieurs groupes).

Pour les 6^e, aucun projet concret n'est envisagé, mais Mme Grabowski propose "sur le vif" une journée à Giverny (avec un voyage grâce aux cars de la mairie) et une journée au parc floral au printemps, en deux groupes également.

Le séjour au ski pour les 5^e est pour l'instant bien engagé (une réunion a lieu le 5 décembre avec les parents), étant précisé que seuls 7 enfants ne partent pas.

- La remise des bulletins

La remise des bulletins se fera au collège pour tous les niveaux, le 14/12 (6 et 3èmes) et le 16/12 (5 et 4èmes).

Les parents seront reçus environ 5 min par le professeur principal et un autre professeur de la classe.

Pour les parents qui souhaitent aborder des sujets plus longuement, il faut prendre un rendez-vous avec le professeur principal à un autre moment.

- Harcèlement

Mme Isoir a prévu de faire une intervention sur le sujet en janvier en 3^e, puis en 4^e par la suite, et enfin dans les deux premiers niveaux.

Le sujet est également abordé en cours d'EMC et en français.

Une exposition a été organisée au CDI sur ce thème par Mmes Sandoz et Nambot, suite à la journée contre le harcèlement.

- Autre intervention

Le planning familial viendra faire une intervention dans les classes de 3^e début 2022.

- Les horaires des conseils de classe

Malgré la demande des parents de planifier les conseils un peu plus tard dans la journée, la direction du collège indique que les prochains conseils seront à 16h45 et 18h (comme avant le confinement).

Suite à la proposition de Mr Cholvy, la direction intervertira les classes ayant eu conseil à 16h45 au 1^{er} trimestre à 18h au 2^{ème} trimestre afin que les parents ne soient pas toujours mobilisés aux mêmes horaires.

Pour d'autres aménagements horaires, il n'y a pas de possibilité de discussion (en raison des horaires tardifs pour les professeurs et les élèves).

Les parents d'élèves déplorent que la participation aux conseils de classe soit difficilement compatible avec leur exercice professionnel.

- La communication avec les APE

Suite à une incompréhension entre la direction et la FCPE sur la communication des horaires des conseils de classe, la direction indique que dorénavant, les informations seront bien communiquées aux trois associations.

- Diverses informations données par le collège

Un exercice PPMS aura lieu avant Noël, le 8/12 entre 10h15 et 11h (sans intrusion, ce sera juste une simulation). Les parents seront prévenus via Pronote, à charge pour eux de prévenir leur enfant ou non.

Le sondage concernant la cantine, destiné à recenser les familles intéressées par le passage à deux jours de demi-pension, sera organisé dans la mesure du possible avant Noël, sinon en janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale, Présidente de séance, clôt la séance à 19h05.

Le secrétaire de séance
Mme Lemolton *P. Lemolton*



La Présidente
Mme Emma LE NORGANT

